
L'Armée à l'époque de Louis XIV. Cavalier arrêté au piquet.

Numéro d'inventaire : 0003.00870.23

Type de document : plaque de vue sur verre photographique

Date de création : 1917 (restituée)

Collection : A- Histoire, beaux-arts, littérature

Description : Positif sur verre

Mesures : hauteur : 85 mm ; largeur : 100 mm

Notes : Vue extraite d'une série diffusée par le Musée pédagogique. Se reporter à la brochure descriptive de la série : 3-870-25.

Mots-clés : Diapositives et films fixes, vues sur verre pour projection lumineuse

Histoire et mythologie

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français
ill.



CAVALIER ARRÊTÉ AU PIQUET.

E.B.A. 11831

Un Escadron occupe 60. pas de terrain ou environ lors qu'il est de 4. Compagnies qui les partagent également entr'elles pour la distribution des barraques Ecuries et mises. L'Etendart est à la tête de la 1^{re} de ces compagnies et les Timballes au bout de la 4^{me}. Gardé par un Cavalier l'épée à la main. Les cavaliers qui ne font pas leur devoir sont mis à l'Etendart le pied débotté sur un piquet pour punition. L'Etendart qui à la droite de l'armée, à toujours la droite pas-quin au centre, et celui qui à la gauche la parcellent jusqu'au centre; Le ras entre les Ecuries ont 15. ou 20. pas pour la sortie des chevaux, entre les fourrages et le fumier, la tête des chevaux regarde les barraques de leurs maîtres, qui sont à 2. pas de distance et ouverte de ce côté, hors celle de la tête et de la queue; la 1^{re} ayant vue sur la place d'arme, est pour le Maréchal des logis, et l'autre pour les Brigadiers et sous-Brigadiers à sa porte du côté des tentes des Officiers et Vivandiers. Les barraques ont 8. pied de largeur sur 10. de profondeur ou se hantent 5. ou 6. Cavaliers.

23
L'armée à l'époque de Louis XIV.
Cavaliers arrêtés au piquet.